

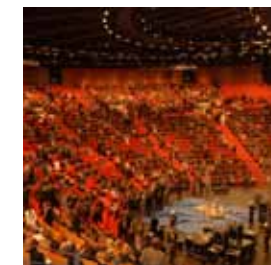


Une nouvelle dynamique pour les quartiers

Dès l'été 2013, la passerelle sur le Rhône, qui reliera la Cité internationale à Caluire, deviendra un lieu privilégié des grands lyonnais. Ils pourront se déplacer plus facilement à pied ou à vélo et apprécier la qualité architecturale de cet ouvrage, ses cheminements confortables et sécurisés, ainsi que les vues exceptionnelles qu'il offrira sur le fleuve et la ville.

Elle a été confiée en 2009 à l'équipe *Dietmar Feichtinger Architectes / Schlaich Bergemann und Partner* à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre.

Les travaux démarrent en mars 2012 pour une durée de 18 mois.



« Cette passerelle piétonne et cyclable conjugue culture et déplacements quotidiens, économie, tourisme d'affaires et événements de prestige.

Côté Caluire-et-Cuire, l'ouvrage se raccorde au belvédère dans le parc des Berges de Saint-Clair.

Bientôt, les habitants des quartiers Saint-Clair et Montessuy pourront accéder directement aux activités de la Cité internationale : le Centre de congrès, l'Amphithéâtre, les cinémas, le casino, le Musée d'Art Contemporain, le parc de la Tête d'Or, les Berges du Rhône, le parc de la Feyssine ou encore le campus de la Doua.



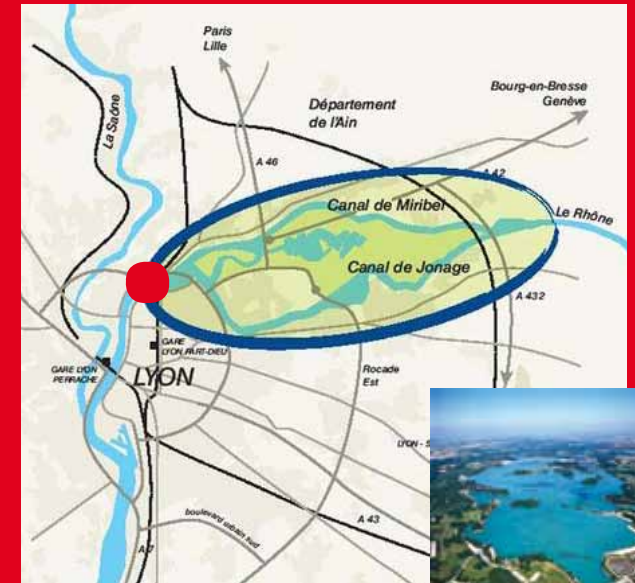


et
et loisirs,
habitat,
res,
»

Boucler le projet de l'Anneau Bleu

La passerelle sur le Rhône vient compléter le projet de « l'Anneau Bleu ». Ce projet phare et ambitieux de mise en valeur du *Rhône Amont* vise à réaménager plus de 40 km de canaux et leurs abords. Ce vaste archipel s'étend sur 3000 hectares non urbanisés en lisière de la ville à l'Est de l'agglomération lyonnaise.

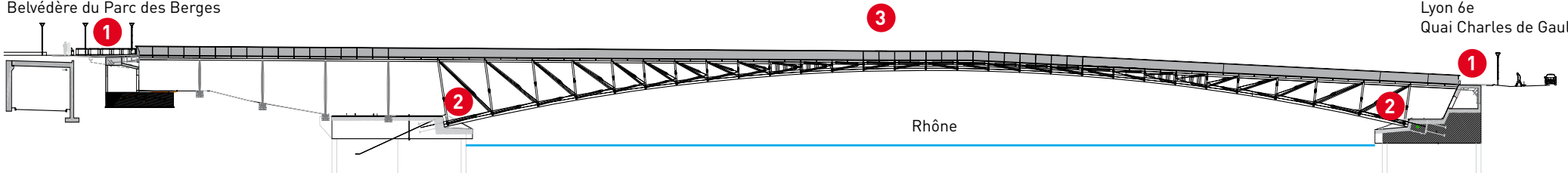
La passerelle s'intègre parfaitement dans la continuité de l'itinéraire modes doux du lac Léman à la mer Méditerranée. Il s'agit du projet « ViaRhôna » qui déploie près de 700 km de pistes cyclables et d'itinéraires de promenades.



Côté Cité internationale

, l'ouvrage se raccorde directement aux cheminements piétons du quai Charles de Gaulle. Les habitants et les actifs de la Cité internationale pourront ainsi profiter des commerces de proximité du quartier Saint-Clair. Le pôle hôtelier et tertiaire de Saint-Clair deviendra facilement accessible aux visiteurs et exposants du Centre de congrès.





Une passerelle aérienne

Franchir le fleuve sans appui intermédiaire : ce geste architectural marque l'ambition de valoriser l'ampleur du fleuve, la générosité des vues, tout en respectant l'environnement aquatique.

La nouvelle passerelle est constituée d'un cheminement haut (piéton et cyclable) et d'un cheminement bas (uniquement piéton) s'appuyant sur l'arc de la structure. Au milieu de l'ouvrage, les deux cheminements se rejoignent pour former un belvédère aménagé avec des bancs et permettre aux promeneurs d'y faire une pause.

Le sol de la passerelle est constitué de lames de chêne comportant des rainures antidérapantes.

Sous la main courante en chêne, un filet en acier inox offrira une transparence maximale tout en apportant un sentiment de confort et de sécurité au promeneur.

Quelques chiffres

- 1 Cheminement haut : 217 mètres de long et 5 mètres de largeur
- 2 Cheminement bas : 156 mètres de longueur 1,5 mètre de largeur
- 3 Belvédère central : 8,5 mètres de largeur



Un éclairage esthétique et respectueux

L'éclairage de la promenade assuré par des luminaires LED à forte intensité sera intégré dans les garde-corps. Pour limiter l'effet de halo urbain (augmentation générale de la luminosité) et dans un souci d'économie d'énergie, un système de détection de présence des utilisateurs est prévu à partir de minuit. La mise en lumière de la structure de l'ouvrage sera assurée par des projecteurs intégrés.

Maître d'ouvrage : Grand Lyon

Maître d'oeuvre : Dietmar Feichtinger Architectes /
Schlaich Bergermann und Partner

Les grandes étapes des travaux

- > Mars 2012 Début des travaux
- > Printemps 2013 Mise en place de la partie centrale du tablier depuis le fleuve
- > Été 2013 Inauguration de l'ouvrage

Incidences sur les circulations

- > Quai Charles de Gaulle réduit à deux voies dans le sens Villeurbanne/Lyon
- > Quai Bellevue, circulation perturbée en amont de la trémie



Circulation piétonne

- > Des itinéraires sécurisés seront mis en place sur les deux rives